

## **FORMATEUR DE TERRAIN DANS LE SOCIAL**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 9:01:05

### **Quelles sont ses fonctions ?**

Intervenir dans le cadre des stages prévus par certaines formations comparant des certificats ou diplômes d'Etat en travail social.

### **Où exerce-t-il(elle) ?**

Dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux du champ sanitaire et social

### **Conditions d'accès à la formation**

- Âge : Pas de condition d'âge - titres ou diplômes : La formation au diplôme supérieur en travail social est ouverte :

Aux candidats titulaires d'un des diplômes ou certificats suivants : >

> diplôme d'Etat assistant de service social

> diplôme d'Etat éducateur spécialisé

> diplôme d'Etat éducateur de jeunes enfants

> diplôme de conseiller en économie sociale et familiale

> diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation

> certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur technique spécialisé

Ces candidats doivent justifier de trois ans au moins d'expérience professionnelle dans les professions ci-dessus et avoir effectué et validé une formation spécifique dans un établissement de formation agréé pour préparer des certificats ou diplômes d'Etat en travail social, cette formation s'effectuant dans le cadre de la formation professionnelle continue.

- nature de la sélection : Pas d'épreuves de sélection. - inscription : auprès des centres de formation agréés par le Ministère de l'Emploi et de la solidarité pour dispenser cette formation- nombre de places autorisées : en fonction de la capacité du centre de formation

### **La formation**

- durée : 2 ans maximum

- modalités : 240 heures d'enseignement théorique et 40 heures de stage.

- titre obtenu : Attestation de compétence aux fonctions de formateur de terrain